Publication des dix plus hautes rémunérations

Application de l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

En application de l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le Centre Hospitalier de Niort doit publié chaque année la somme des dix rémunératons les plus élevées des agents relevant de son périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées.

Les résultats 2022 sont présentés ci-dessous :

SIREN	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes	Nombre de femmes bénéficaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois	Commentaires
267900017	CH de Niort	2022	1 683 808 €	3	7	120	

Pour information :
Agents pris en compte : tous les personnels (médicaux et non médicaux), tous statuts confondus.
Rémunérations prises en compte : toutes les rémunérations brutes (y compris les rattrapages et rappels) versées par l'employeur au cours de l'année civile, sauf les remboursements de frais de déplacement et de mission, et en réintégrant les avantages en nature logement.